

# Le Tata sénégalais de Chasselay, « une présence africaine »

*Moulaye Aïdara \**

**Le Tata sénégalais  
(«enceinte de terre sacrée»)  
est une nécropole nationale  
où reposent des soldats  
du 25<sup>e</sup> régiment  
de Tirailleurs Sénégalais,  
massacrés en 1940  
à Chasselay (Rhône)  
par la division SS «Totenkopf». Erigé par la volonté de Jean Marchiani en 1942, cette nécropole donne lieu chaque 11 novembre à une cérémonie d'hommage à ces tirailleurs.**

(\*) Auteur de «*L'histoire oubliée des Tirailleurs sénégalais de la Seconde Guerre mondiale, une enquête orale au Sénégal*», Edition Le manuscrit, 2005.

Entre le 21 juillet 1857, date de la création par décret du premier bataillon de Tirailleurs sénégalais<sup>1</sup> par Napoléon III et le 8 mai 1945, date de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les troupes coloniales vont participer aux deux guerres les plus meurtrières du XX<sup>e</sup> siècle, la Première et la Seconde Guerre mondiales. L'ancêtre de toutes les troupes noires fut « le corps des laptots » créé par le gouverneur Mesnager le 1<sup>er</sup> octobre 1765. Par la suite, le corps des volontaires du Sénégal est créé en 1802 par Blanchot après qu'une compagnie d'affranchis des Antilles fut décimée par les maladies. L'ordonnance du 21 juillet 1845 crée le 6<sup>ème</sup> escadron du 1<sup>er</sup> Régiment de tirailleurs algériens mis à la disposition du sénégal. C'est seulement à partir de 1854 que la France change complètement sa vision (grâce à la volonté du chef de bataillon Faidherbe<sup>2</sup>) et se dote d'une véritable politique coloniale qui aboutit à la mise sur pied d'une force noire régulière avec le décret impérial de 1857. Cette force noire va permettre à la France de soumettre une grande partie de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale.

Pendant la grande guerre, 94 bataillons d'africains de l'ouest comprenant 161250 tirailleurs sénégalais soit 3% des cinq millions de citoyens français sous uniformes, participent à la guerre<sup>3</sup>. Le 3 septembre 1939, lorsque la France déclare la guerre à

l'Allemagne, elle fait de nouveau appel à sa « force noire<sup>4</sup> ». A l'époque, le progrès colonial exultait : « Pour la deuxième fois en vingt-cinq ans, des gens de couleur ont répondu à l'appel de la France sans plaintes ni murmures mais avec l'enthousiasme qui témoigne de leur loyauté ».

Ainsi, lorsque la drôle de guerre<sup>5</sup> de 1939 devint soudainement la guerre éclair (*blitzkrieg* en allemand) en 1940 (l'Allemagne nazie imposant à la France une toute nouvelle forme de guerre), les Tirailleurs sénégalais se trouvent dans cinq divisions d'infanterie coloniale : la première, la seconde, la quatrième, la huitième et la neuvième qui était une division d'infanterie légère tandis que les régiments uest-africains sont concentrés dans les huit R.T.S.<sup>6</sup> et les deux R.I.C.M.S.<sup>7</sup>. Du 15 mai au 11 juin 1939, les 1<sup>ère</sup> et 6<sup>ème</sup> Divisions d'Infanterie Coloniale Mixtes Sénégalaises (D.I.C.M.S) arrêtent l'ennemi sur l'Aisne et l'Argonne, avant de manœuvrer en retraite sur les Vosges où elles subiront le sort de la ligne Maginot. Les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> D.I.C.M.S participent à la défense sur la Somme ; elles seront en grande partie anéanties lors de l'offensive allemande du 5 juin. D'autres éléments se distinguent dans la région de Lyon et de l'Isère (25<sup>ème</sup> R.T.S.), en Normandie et dans la région de la Loire (27<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> R.I.C.M.S.)<sup>8</sup>.

La campagne de France va être rude pour ces hommes venus du sud et beaucoup d'entre eux ne retourneront jamais en terre africaine. Ils seront enterrés en France, loin des leurs. C'est le cas des tirailleurs du 25<sup>ème</sup> R.T.S. qui combattirent avec acharnement en juin 1940 dans la région lyonnaise. Les représailles des soldats allemands furent terribles pour les soldats noirs du 25<sup>ème</sup> R.T.S., victimes de la propagande nazie haineuse contre les soldats noirs de l'armée française. Les exécutions sommaires des militaires noirs vont contribuer à l'image de monstres

sanguinaires qui composaient les troupes allemandes car celles-ci ont été faites non seulement par les SS (*la panzer division SS Totenkopf*, « Tête de mort ») mais aussi par l'armée régulière (*Panzer grenadier division GrossDeutschland*). Les Allemands ironnent, dans leur fureur maladive, jusqu'à interdire parfois que les tirailleurs sénégalais soient enterrés. Mais un homme, « Jean Marchiani, l'initiateur du projet de Tata sénégalais de Chasselay, avait choisi cet intérêt historique de Mémoire puisque dès 1940, il entendait faire de cette nécropole un lieu de souvenir des crimes allemands commis au non de l'idéologie nazie »<sup>9</sup>.

Le visiteur du village de Chasselay est interpellé par cette architecture atypique sur les terres de France, cette *présence africaine*. Jean Marchiani avait certainement vu juste. Aujourd'hui, le Tata<sup>10</sup> est un témoignage vivant - bien que rempli de morts- de la participation d'Africains à cette guerre européenne qu'ils ont payée de leur vie. Comme la mosquée *missiri* de Fréjus, construite entre 1920 et 1930 (réplique parfaite de la mosquée de Djenné au Mali) pour permettre aux troupes africaines de s'adonner à la prière, le Tata sénégalais de Chasselay est aujourd'hui un lieu de mémoire important pour les immigrés mais aussi pour les fils et filles d'immigrés, le témoin que les liens unis avec le pays d'accueil sont profonds et enracinés dans cette terre de France où sont venus mourir (pour la France) certains de leurs ancêtres<sup>11</sup>.

### Création du 25 RTS et contexte général à la veille du 19 juin 1940

Le 25<sup>ème</sup> R.T.S. est créé le 16 avril 1940 au camp de Souge (Mont-de-Marsan) et affecté à la 8<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Coloniale (D.I.C) dès le 30 avril 1940. Le 9 juin, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> Bataillon sont mis à la disposition de la 14<sup>ème</sup> Région Militaire (RM) dont la

région de Lyon fait partie tandis que le 3<sup>ème</sup> bataillon du 25<sup>ème</sup> R.T.S. est mis à la disposition de l'Armée des Alpes où le Général Olry tente de contenir les Italiens qui viennent de déclarer la guerre à la France. Au camp de Souge, les 3 bataillons du 25<sup>ème</sup> R.T.S. sont formés à partir de plusieurs Bataillons Organiques de Tirailleurs Sénégalaïs<sup>12</sup> (B.O.T.S.) eux-mêmes issus du premier bataillon et du second bataillon du 7<sup>ème</sup> R.T.S. ainsi que du 3<sup>ème</sup> bataillon du 2<sup>ème</sup> R.T.S. Ils sont en majorité composés de Ouolofs et de Sérères du Sénégal (7<sup>ème</sup> R.T.S.) et de Bambaras soudanais ( 2<sup>ème</sup> R.T.S.). La valeur au combat de ces trois ethnies (et surtout la dernière) est largement commentée par le Colonel Mangin en 1910 dans son livre « La force noire ». Cependant, la particularité du 25<sup>ème</sup> R.T.S. à sa création se situe au niveau de l'encadrement. Parmi les 832 hommes d'origine européenne, seuls 291 ont eu des contacts prolongés avec leurs hommes venus d'Afrique. Les 541 restants sont ou peu expérimentés ou sortent à peine des écoles<sup>13</sup> . De plus, ils n'ont pas eu beaucoup de contacts avec les hommes qu'ils vont encadrer. Cette particularité est importante à cause de la position incontournable de l'officier colonial aux yeux des tirailleurs.

Au final, le 25<sup>ème</sup> R.T.S. qui aurait dû compter 3000 hommes et 80 officiers ne compte que 2923 hommes ( dont 2091 indigènes), le déficit en hommes n'est donc pas dramatique puisqu'il ne manque que 77 hommes. Seulement, plus de 824 hommes (dont 14 officiers) sont retirés du Régiment et affectés



à la défense des ponts sur le Rhône à Pont-Lagnieu et à Sault. Le reste du régiment, soit 2099 hommes va rester pour défendre les accès Nord-ouest de Lyon.

Le 25<sup>ème</sup> R.T.S. est relativement bien armé même s'il y a un grave déficit de pièces anti-chars (seulement 50% de dotation). Les dotations en Mitraillettes, mortiers de 60 mm, mortiers de 81 mm et fusils mitrailleurs sont quant à elles normales ou même excédentaires (133% pour les mortiers 60mm).

Lorsque le 5 juin, les Allemands décident d'en finir avec l'armée française en lançant le plan « Fall Rot » (plan rouge), le Général Weygand est submergé dès le 9 juin et est obligé de déclarer la retraite générale. A l'est et au sud-est de la France, les armées allemandes ( commandées par les Généraux Guderian et Kleist) exploitent alors toutes les brèches laissées par l'armée française en débâcle, souvent en utilisant la ruse ou en contournant les grands axes. Le Général allemand Kleist en direction de Lyon, franchit Dijon dès le 17 juin. Mais dès le 14 juin, la 14<sup>ème</sup> R.M qui relève de Lyon décidait de constituer un front afin de retarder les Allemands et surtout de protéger le front des Alpes qui résiste avec acharnement et

courage contre l'invasion italienne. Toute la partie nord du fleuve est abandonnée. Les troupes se concentrent derrière cette frontière naturelle constituée par la Saône.

### **Le combat des braves**

Le 17 juin 1940, le Maréchal Pétain lance sur les ondes radiophoniques françaises sa célèbre phrase : « *C'est le cœur serré que je demande l'arrêt des combats* ». Dès le soir du 17 juin, le maire de Lyon et Président de l'Assemblée Nationale Edouard Herriot tente de sauver sa ville de probables bombardements allemands. Son lobbying intense aboutit et dans l'après-midi du 18 juin, la ville de Lyon, comme Paris quelques jours plus tôt est déclarée « ville ouverte ». Cependant, les troupes sur place reçoivent « *une mission formelle de défense à tout prix*<sup>14</sup> ». Les militaires présents sur place ont connaissance, comme pratiquement tous les Français, de l'appel de Pétain. Malgré tout, ils vont respecter les consignes et tenir tête aux Allemands.

Après l'abandon de la zone nord du fleuve, un nouveau front retardateur est mis sur place et est divisé en deux secteurs. Le secteur Est, qui va de Bellegarde (arrivée du Rhône) à Sathonnay (Banlieue nord-est de Lyon) est confié au Général Cartier tandis que le sud-ouest, de Sathonnay à Tarare (rive ouest de la Saône) est confié au Général De Mesmay. Dans la nuit du 17 au 18 juin, le second secteur, celui du groupement De Mesmay passe sous les ordres de la IIème armée commandée par le général Freudenberg qui reçoit la mission suivante: « *couvrir l'Armée des Alpes en interdisant à l'ennemi la progression dans le couloir du Rhône en s'opposant à des sections en provenance soit de la direction Nord-Ouest, soit du couloir de la Saône*<sup>15</sup> ». De nouveaux secteurs sont délimités (groupement Est et groupement Ouest). Le groupement De Mesmay hérite

alors du premier groupement, c'est à dire d'un front de 61 km. Elle dispose de toutes les troupes disponibles dans la zone (Chambéry, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Lyon et de la 13ème R.M<sup>16</sup>) pour accomplir sa mission. Ces troupes, qualifiées déjà de médiocres en 1939, ont un moral au plus bas, d'autant plus que les rumeurs parlent d'une armistice imminente. Les troupes mises à la disposition du général De Mesmay sont composées du 2<sup>ème</sup> bataillon du 20<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale (R.I.C.), de 2 groupes d'artillerie, d'un escadron motocycliste du 50<sup>ème</sup> Groupe de Reconnaissance des Divisions d'Infanterie (G.R.D.I.), d'un bataillon de marche de la légion étrangère - dépôt de la Légion de Sathonnay<sup>17</sup> (600 hommes), de 3 bataillons de marche des Dépôts d'Infanterie<sup>18</sup> (131, 132 et 161), trois sections de fusiliers voltigeurs du 142ème Régiment Régional (R.R) stationné à Lyon, du Dépôt d'Artillerie (D.A.) 414. La plupart de ses troupes sont insuffisamment armées. Le Général Olry (front des Alpes) envoie alors deux bataillons du 25ème R.T.S. ainsi que l'artillerie antichar.

Au final, le Général de Mesmay ne dispose que de 10 Bataillons pour tenir un front de 61 km, ce qui est largement en deçà du règlement d'avant-guerre qui préconisait dans une phase défensive un bataillon pour 1000 mètres.

La difficulté du Général De Mesmay est bien réelle car les troupes sont de valeurs combatives inégales. Il divise alors son secteur en trois sous-secteurs inégaux et confie le second sous-secteur (route nationale 6, Chasselay, Monfort, Lissieu, Bellevue, Saint-Germain, Villevert, Curis et Albigny) à la troupe qui a le plus de valeur : les deux bataillons du 25ème R.T.S. dont seulement une partie du régiment parvient à atteindre les zones de combat à cause de la faiblesse des moyens de transports disponibles.

Le premier contact avec les troupes allemandes a lieu le 18 juin 1940 à 10h30 devant le premier barrage de la route nationale n°6<sup>19</sup>. Les soldats français n'hésitent pas à tirer sur les soldats allemands qui, utilisant la même ruse depuis le 17 juin, brandissent un drapeau blanc. La riposte de l'artillerie allemande sur les P.A de Monfort, de Limonest et de Bellevue est particulièrement précise et surtout écrasante. Devant la résistance française, les Allemands choisissent de contourner les barrages et d'utiliser une nouvelle tactique: l'infiltration et la mobilité. Celle-ci s'avère payante et dans l'après midi, les P.A.<sup>20</sup> De Monluzin et de Monfort sont débordés. Les Allemands poursuivent alors leur route vers Lyon par la Nationale n°6 se heurtent aux alentours de 17h30 aux motocyclistes du 25ème R.T.S., aux artilleurs et aux hommes de la C.H.R. (Compagnie Hors Rang). Les combats vont durer pendant une heure environ. Ces combats ont permis, malgré leur brièveté, le repli du P.C et des unités régimentaires du 25ème R.T.S. qui avaient reçu l'ordre de repli à 16h42.

Dans les autres sous-secteurs, les combats n'ont pas été aussi acharnés. Les légionnaires abandonnent dès 11 h Neuville-sur-Saône, sans combat et surtout sans faire sauter le pont qui enjambe la Saône et qui permet la liaison avec les autres troupes françaises. Les Allemands franchissent alors le pont vers 15h30 mais doivent faire face à une résistance sans failles des troupes françaises sur la rive ouest de la Saône. Malgré tout, les Allemands dépassent Caluire vers 16h et entrent dans le centre-ville de Lyon à 16h30. Le troisième sous-secteur doit combattre contre une colonne ( 5000 hommes précédés de canons antichars et suivie d'artillerie) de la division S.S « Totenkopf ». Les barricades de la route d'Amplepuis et de la route nationale n°7 cèdent rapidement tandis que celle qui coupe la route de Saint-Marcel-

l'Eclairé ainsi que la barricade ouest résistent vigoureusement. Contournant les obstacles, les Allemands (150 hommes) parviennent à l'Arbresles le 19 juin où les attendent une partie du second bataillon du 25ème R.T.S. qui, immédiatement, les mettent en garde sous un feu nourri. Les combats, débutés à 18 h se poursuivent jusque tard dans la nuit aux alentours de 22 h. Dans la nuit du 19 juin au 20 juin, les Allemands atteignent Eveux et le château de la Tourette. Dès cet instant, les troupes allemandes débutent leurs représailles contre les tirailleurs sénégalais. Les prisonniers noirs sont torturés puis exécutés aux abords de la ferme Vialy dont le propriétaire paie de sa vie le fait d'avoir caché des soldats du 25ème R.T.S.

Le P.A de Monfort commandé par le capitaine Gouzy et ses tirailleurs du 25ème RTS est submergé le 19 juin à 17 h. Le capitaine Gouzy décide alors de se replier ( avec les survivants) sur le village de Chasselay qui a échappé aux bombardements. Malgré un ordre de repli confirmé par un agent de liaison et l'annonce de la chute de Lyon, le capitaine Gouzy décide de poursuivre les combats, pour l'honneur. Dans le parc du château du Plantin, il réunit le 20 juin à midi « *une vingtaine de blancs et un grand nombre de tirailleurs sénégalais, pour un dernier baroud d'honneur...tous répondirent présents.*<sup>21</sup> ». Les combats, qui débutent vers 13h30 vont durer jusqu'à 15h45 avant que le capitaine Gouzy ne décide de mettre fin aux affrontements, par crainte de la destruction de Chasselay. Pourquoi choisir ce dernier combat alors que l'ordre de repli a été donné et connu par le capitaine Gouzy? En effet, plusieurs ordres de repli n'ont pu parvenir à temps aux troupes à cause de la situation catastrophique, ce qui n'est pas le cas ici.

Le 25ème R.T.S. va payer un lourd tribut. Le bilan des pertes du 25ème R.T.S n'est établi qu'à partir de fin juillet 1940. Au total, 1383

combattants, soit 65% du régiment sont hors de combat. A cela s'ajoute la fureur allemande qui se déchaîne immédiatement contre les tirailleurs noirs.

### Fureur ou Crimes de guerre ?

Dès la chute du P.A. de Montluzin, les Allemands lancent la chasse aux soldats noirs. Près de Saint-Joseph, un tirailleur sénégalais prisonnier est exécuté tandis que le soldat blanc qui l'accompagnait est fait prisonnier. Le même traitement est réservé à d'autres tirailleurs sénégalais blessés. Cependant, des soldats blancs sont aussi exécutés sans aucune forme de procès du moins au début de la fureur allemande. Mais certains faits indiquent que cette fureur était particulièrement ciblée sur les R.T.S. En effet, le lieutenant Pangaud du 405 ème R.A.D.C.A<sup>22</sup> ne doit la vie sauve qu'au seul fait qu'il ne soit pas officier colonial. Il semble que parmi 19 cadres européens retrouvés morts, deux sous-lieutenants au moins aient été exécutés par les Allemands. Même s'il est difficile de tirer des conclusions sur les autres cadres retrouvés morts, on peut supposer que beaucoup de cadres ont été exécutés à l'issus des combats. Qu'en est-il alors des soldats noirs si les cadres eux-mêmes subissent la fureur des vainqueurs ? En tout cas, 25 corps de tirailleurs sénégalais sont retrouvés entre Montluzin (17) et au lieu-dit Montvallon (8). Une telle concentration de morts nous fait supposer des exécutions. Au lieu-dit Bois-Dieu (à l'ouest de Limonest), 2 soldats indigènes blessés sont exécutés ainsi qu'à Champagne-au-Mont-d'Or (12), 2 chemin des Brosses et les 10 autres rue de Bourgogne (actuellement avenue des Tirailleurs sénégalais). Le chemin des Allemands en direction de Lyon est parsemé de tirailleurs exécutés. Au quartier de Vaise (9ème arrondissement de Lyon), 20 tirailleurs sont extirpés d'une colonne de prisonniers

français en direction de la caserne de la Part-Dieu. Ils sont mitraillés contre le mur d'un parc. 7 autres tirailleurs subiront le même sort quelques jours plus tard. Tous ces massacres ont été faits par le régiment « GrossDeutschland » et non par les SS<sup>23</sup>. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas en reste. Dès la fin des combats de Chasselay, ils font subir de nombreuses brimades aux soldats français. Au lieu-dit du vide-sac<sup>24</sup>, ils mettent en œuvre le massacre le plus atroce de ces deux jours. Les tirailleurs sénégalais sont séparés de leurs frères d'armes blancs qui les suivent quelques mètres plus loin. A la sortie de Chasselay où sont stationnés des blindés allemands, 51 tirailleurs sont mitraillés. Les survivants sont écrasés sous les chenilles des chars qui continuent de tirer sur les masses de cadavres. Les SS, dans leur fureur haineuse vont exécuter Jean Vialy, pour avoir hébergé dans sa maison des tirailleurs sénégalais. 3 des tirailleurs hébergés sont exécutés sur un tas de fumier et 3 autres (d'après les indices) sont enterrés vivants ! A Fleurieux, 2 autres tirailleurs cachés dans une meule de foin sont brûlés vifs. A Lentilly, au lieu-dit La Bricole, 13 autres tirailleurs sont exécutés. Des corps mutilés de tirailleurs sénégalais indiquent certaines pratiques de torture contre les tirailleurs.

### « Enceinte de terre sacrée »

En Afrique, Tata signifie « enceinte de terre sacrée » où l'on inhume les guerriers morts au combat. C'est grâce à la seule volonté d'un homme, Jean Marchiani, que cet ouvrage unique en France a pu voir le jour. En effet, dès qu'il eut connaissance des massacres des 19 et 20 juin 1940, le secrétaire Général de l'Office Départemental des Mutilés de guerre et Anciens Combattants et Victimes de guerre entreprit de recenser les morts afin de leur offrir une sépulture décente. Il acheta le terrain du lieu-dit du Vide sac et malgré

l'hostilité des pouvoirs publics, poursuivit son œuvre avec patience et obstination, payant de sa personne et de ses deniers pour faire de ce cimetière un lieu de Mémoire. L'inauguration eut lieu le 8 novembre 1942, la veille de l'invasion totale de la France. Un nouvel hommage plus solennelle est rendu aux tirailleurs du 25<sup>ème</sup> RTS à la fin de la guerre le 24 septembre 1944, en la présence d'un régiment de tirailleurs sénégalais. La visite le 20 mars 2005 du Président de la République du Sénégal, M. Abdoulaye Wade indique qu'au delà de la France, le sacrifice du 25<sup>ème</sup> R.T.S. est partagé. Jean Marchiani a tenu à répandre de la terre venue d'Afrique lors de l'inauguration afin que les âmes puissent reposer en paix. Aujourd'hui, le Tata marque par sa présence un rappel. Le rappel que des Africains, venus de si loin, sont morts afin que la France vive. En ces temps de débat sur l'identité nationale, c'est de bonne guerre de le rappeler ■

## NOTES

1. composé de 4 compagnies
2. Gouverneur du Sénégal ( 1854-1861 et 1863-1865)
3. Marc MICHEL, *L'appel à l'Afrique*.
4. « La Force noire » écrit en 1910 est le titre du livre du Général Charles MANGIN instigateur de l'idée de création d'une armée composée d'Africains noirs.
5. Les troupes françaises et allemandes se faisant face cachés dans leurs tranchées.
6. Régiment de Tirailleurs Sénégalais
7. Régiment d'Infanterie Coloniale Mixte composé en majorité d'Européens.
8. CHETOM 15H142 : Les Sénégalais pendant la guerre 1939-1945.
9. Julien Fargettas, op.cit.
10. *Tata* signifie « enceinte de terre sacrée »
11. La commémoration du 11 novembre est l'occasion pour beaucoup d'associations africaines de la région Rhône-Alpes de se retrouver au Tata sénégalais de Chasselay pour rendre hommage aux tirailleurs du 25<sup>ème</sup> RTS.
12. BOTS n°1, N°2 et n°102
13. « Sur les 80 officiers du régiment, 12 n'ont que 6 mois d'expérience dont aucun en unité de combat ... ». Julien FARGETTAS, *op.cit.*, p.25
14. SHAT 34N5, rapport du chef de bataillon Dumont
15. SHAT 34N5, Général de Mesmay, novembre 1942, *Le GS de Lyon en alerte et en campagne*, p.7.
16. La 13<sup>ème</sup> R.M. - Clermont Ferrand (Allier, Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal.)
17. Ces hommes sont de 13 nationalités différentes et n'ont que deux à six mois de service.
18. D.I 131 ( caserne de Rullière- Saint-Etienne) : 489 hommes dont 80 Italiens; D.I 132 ( camp de Bourg-Lastic, Puy-de-Dôme): 450 hommes; D.I 161 ( Albi)
19. Rapport du capitaine Gouzy qui commande les Points d'Appui ( P.A.) de Montluzin et de Lissieu.
20. Point d'Appuis
21. Témoignage du caporal Scandariato, cité par Jean PONCET, *op.cit.*
22. Artillerie de Défense Contre Avions
23. La division « Totenkopf »
24. C'est sur ce lieu qu'est érigé le *Tata*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Moulaye AÏDARA, *L'histoire oubliée des Tirailleurs sénégalais de la Seconde Guerre mondiale, une enquête orale au Sénégal*, Edition Le manuscrit, 2005.
- Julien FARGETTAS, *Le massacre des soldats du 25<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais- Région lyonnaise - 9 et 20 juin 1940*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine-Université Jean Monnet (Saint-Etienne), 1998-1999.
- Jean PONCET, *Tata sénégalais de Chasselay - Les combats de Chasselay Montluzin et dans l'Ouest Lyonnais les 19 et 20 juin 1940*.
- *Le Tata sénégalais de Chasselay, Mémoires du 25<sup>ème</sup> RTS*, un film de Dario Arce et Rafael Gutierrez, Productions Chromatiques, TLM, 2007, 52' (documentaire)